



APEL SAINT-YVES NANTES

Procès-verbal de délibération d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Date : jeudi 09 octobre 2025

Début de réunion : 20h30

Fin de réunion : 21h30



Les membres de l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Saint-Yves se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 09/10/2025 sur convocation de la Présidente au nom du Conseil d'administration, conformément aux statuts.

La Présidente souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes :

- Bleuenn BOISSERPE, déléguée de direction;
- Fabien BOURRELLY, le Président de l'OGEC ;
- 13 membres de l'Apel présents ou représentés (3 pouvoirs);
- 2 parents.

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée générale porte sur l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025.

La Présidente présente l'ordre du jour suivant :

- Mot d'accueil de la Présidente Apel Saint Yves,
 - Mot d'accueil de la Directrice,
 - AGE, modification des statuts et vote
 - AGO, Partie statutaire :
 - Rapport moral et rapport d'activité 2024-2025
 - Bilan financier 2024-2025
 - Rapport d'orientation 2024-2025
 - Budget prévisionnel 2024-2025
 - Montant de la cotisation APEL Saint-Yves
 - Présentation des membres sortants et entrants du CA
 - Votes et élections des membres du CA
 - Questions/Réponses
 - Partage du verre de l'amitié
- Mot d'accueil de la Présidente Apel Saint Yves:**

La Présidente tient à remercier chaleureusement chacun et chacune pour leur présence ce soir à l'Assemblée Générale de l'APEL Saint-Yves. C'est pour elle une AG particulière car c'est la fin de son mandat, depuis 8 ans, dont 3 ans en tant que présidente.

Elle souhaite également remercier :

- l'ensemble de l'équipe enseignante, pour son engagement quotidien auprès de nos enfants, son soutien précieux dans nos actions, et la confiance accordée,
- tous les membres de l'Apel, pour leur investissement sans relâche dans l'organisation des manifestations et des actions,
- Fabien BOURRELLY et l'équipe de l'OGEC, dont la mission principale est de garantir la sécurité de nos enfants à l'école,
- les familles, pour leur aide et leur soutien indispensable à la réussite de nos projets,
- l'Apel départementale, qui accompagne les Apel d'établissement au quotidien,
- et enfin, nos ENFANTS, que nous aimons voir grandir. C'est pour eux que nous nous investissons avec tant d'énergie au sein de l'association !



APEL SAINT-YVES NANTES

Procès-verbal de délibération d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire



Date : jeudi 09 octobre 2025

Début de réunion : 20h30

Fin de réunion : 21h30

La Présidente a rappelé les cinq grandes missions du mouvement APEL :

- ★ Défendre la liberté d'enseignement et le libre choix de l'école, promouvoir le caractère propre de l'Enseignement catholique
- ★ Apporter notre soutien à l'établissement et contribuer à son animation
- ★ Soutenir les parents dans leur responsabilité de premiers éducateurs, à l'école et en famille
- ★ Participer au débat éducatif en relation avec les pouvoirs publics
- ★ Représenter toutes les familles de l'établissement auprès de l'institution scolaire et des pouvoirs publics et de toutes les autorités civiles ou religieuses

La présidente a rappelé que lorsqu'on adhère à l'APEL au national, une ligne d'écoute est à disposition des familles (même pour les non adhérents) et le magazine famille & éducation.

Il y a également des newsletters, le réseau apporte une mine d'informations.

L'APEL départementale joue un grand rôle et nous accompagne au quotidien, en local. Ils sont disponibles pour répondre aux questions et proposent des évènements sur leur site <https://apel44.fr>.

La présidente a ensuite parlé des missions de l'APEL Saint-Yves : accueillir / représenter / animer. Elle a présenté l'équipe pour l'année 2024-2025, composée de 17 membres, organisés en commissions pour plus d'efficacité dans les actions.

La Présidente a exprimé toute sa gratitude envers son équipe, toujours fidèle au rendez-vous, œuvrant avec dialogue, bonne humeur et bienveillance et souhaite le meilleur pour l'équipe qui poursuivra l'aventure APEL.

- **Mot d'accueil de la Directrice:**

La parole est donnée à Bleuenn BOISSERPE, déléguée de direction. Cette dernière remercie l'APEL pour l'ensemble des projets. L'APEL est, selon elle, essentielle pour les enfants et pour faire le lien entre les parents. Elle remercie également les parents présents à cette assemblée.

Puis elle a souhaité remercier tout particulièrement, au nom de toute l'équipe enseignante, la présidente sortante, pour son engagement tout au long de son mandat.

- **AGE, modification des statuts et vote :**

La présidente a expliqué le changement de statuts "de 3 à 21 membres" au lieu de 17 dans les statuts actuels, ce qui permettra de se conformer aux statuts types d'Apel quant à la composition du conseil d'administration.

→ décision votée à l'unanimité, 15 voix dont 3 pouvoirs.

- **AGO, partie statutaire :**
→ **Rapport moral :**

La présidente a rappelé l'objectif de l'APEL : que les enfants soient heureux, beaucoup de sourires et d'émotions à l'école, que les parents se sentent confiants, et que l'équipe éducative ait l'envie et l'énergie de réaliser de nombreux projets.

Avec 3 priorités:



APEL SAINT-YVES NANTES

Procès-verbal de délibération d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire



Date : jeudi 09 octobre 2025

Début de réunion : 20h30

Fin de réunion : 21h30

- ★ Créer du lien et favoriser la convivialité avec tous les acteurs à l'école (avec les parents, l'équipe enseignante, les membres de l'OGEC...) pour faire vivre l'esprit de communauté à l'école Saint-Yves
- ★ Organiser des moments de fête à l'école et soutenir les projets éducatifs
- ★ Accompagner et représenter les parents

→ Rapport d'activité 2024-2025:

La Présidente de l'APEL Saint-Yves présente le **rapport d'activité** pour l'exercice 2024-2025 et partage le contexte de l'année 2024-2025, marqué par le retour temporaire de Mme Degruson, cheffe d'établissement, puis son remplacement par Bleuenn BOISSERPE jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle a également parlé du renouvellement de l'équipe APEL avec trois nouveaux membres et se questionne sur l'impact de la crise économique sur nos actions de vente, car les manifestations ont mieux fonctionné que les actions d'achats ponctuels.

La présidente a précisé que toutes les manifestations et actions se sont déroulées dans des conditions normales. A noter cependant, que la kermesse et la fest'Yves se sont déroulées sous de très fortes chaleurs et la recherche du podium qui nous a pris beaucoup d'énergie.

La présidente a ensuite dressé la liste de toutes les actions et manifestations organisées par l'Apel au cours de l'année écoulée avec des nouveautés : une tombola "maison" proposant des lots de qualité et sélectionnés avec soin par les bénévoles de l'Apel pour remplacer la tombola clé en mains d'Initiatives, le grand retour du vide grenier organisé pour la première fois dans les nouveaux locaux de l'école et davantage de moments de convivialité avec les cafés des parents.

La présidente rappelle que l'intégralité des bénéfices générés par l'Apel est directement réinvestie dans les projets pour les enfants de l'école. Cela permet de financer ces initiatives sans solliciter de contribution financière supplémentaire de la part des parents.

Pour l'année 2024-2025, le budget de 20 euros par enfant par classe (soit un budget global 6620 euros) a permis de financer les activités suivantes :

- ★ Des projets artistiques et culturels: projet cycle danse et projet artistique (cycle 1), Festival Graine de lecteur, sortie à la Folle Journée, exposition sur les chevaliers au Château des Ducs de Bretagne, séances de cinéma.
- ★ Des activités sportives : séances de capoeira, séances de hockey, sortie canoë (cycle 3)
- ★ Des sorties pédagogiques et découvertes: sortie des élèves du cycle 2 au village du Vendée Globe, sortie à Préfailles, sortie à la Chantrerie, sortie au parc du Grand Blottereau
- ★ Des transports en car ou en bus: transport sortie UGSEL, transport TAN, transport en car pour le cycle piscine des CE1
- ★ Du matériel: 2 casques anti-bruit

✓ Bilan financier 2024-2025 :

Le **rapport financier** est présenté par la trésorière de l'Apel.

✓ Rapport d'orientation 2025-2026 :

Le rapport d'orientation 2025-2026 est présenté par l'actuelle vice-présidente pour l'année à venir et les actions envisagées pour 2025-2026.



APEL SAINT-YVES NANTES

Procès-verbal de délibération d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire



Date : jeudi 09 octobre 2025

Début de réunion : 20h30

Fin de réunion : 21h30

- Proposition d'une participation de 20 € par élève pour les projets pédagogiques soit 6620 euros (pour un total de 331 élèves) : reconduction du même montant qui permet à l'APEL une prise en charge supplémentaire en cas de demande de financement supplémentaire en cours d'année.
- Reconduction de la prise en charge du transport piscine des CE1, qui se fera par transport en commun.
- Reconduction de l'ensemble de nos actions : Ventes de goûters, les soirées des « mamans » et des « papas », le marché de Noël, la kermesse, la Fest'Yves, objet de l'année, vente de sapins, vide grenier, café des parents,...
- L'organisation d'une conférence sur un thème du sommeil des enfants (à confirmer).
- Réflexion tout au long de l'année sur la pertinence de nos actions du fait du contexte économique.
- Souhait d'avoir une approche toujours plus écologique de nos actions.

✓ Budget prévisionnel 2025-2026 :

Le budget prévisionnel 2025-2026 est présenté par l'actuelle trésorière.

• Vote du montant de la part locale de la cotisation APEL Saint-Yves:

Reconduction du montant de 7 euros (vote à l'unanimité)

• Renouvellement des membres et appel à candidatures:

La Présidente informe l'assemblée qu'à la suite du départ de 5 bénévoles, 12 membres souhaitent renouveler leur mandat et 3 nouveaux membres souhaitent intégrer le conseil d'administration, portant ainsi le nombre total de membres à 15. Nous respectons ainsi les statuts du fait de la modification en AGE.

Elle rappelle toutefois que l'Apel est en recherche continue de parents volontaires tout au long de l'année, afin de nous soutenir dans l'organisation de nos grandes manifestations : le marché de Noël, la tombola, la kermesse et la Fest'Yves.

La composition du conseil d'administration (CA) fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

Pour l'année 2025-2026, le CA de l'Apel Saint-Yves est constitué de 15 membres élus : (par ordre alphabétique) :

- Estelle BAUDINIERE
- Anne-Laure BOISSON
- Erwan CADIC
- Mariana CAMPBELL-GUENOT
- Soizic CHABANNE
- Céline DUC-LAMBRECHT
- Mylène DURAND
- Sara HERMELINE
- Camille HOUETTE
- Myriam LE FERREC
- Haude LE MOAL
- Natalia MICHELET
- Elodie POTHIER
- Arnaud TISON



APEL SAINT-YVES NANTES
Procès-verbal de délibération
d'assemblée générale ordinaire et
extraordinaire

Date : jeudi 09 octobre 2025

Début de réunion : 20h30

Fin de réunion : 21h30



- Christelle VANNIER

- **Votes et élections:**

La Présidente met successivement au vote les résolutions suivantes :

Résolution n°1 - Le **rappport d'activité** présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité avec 15 voix dont 3 pouvoirs.

Résolution n°2 – Le **bilan financier** présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité avec 15 voix dont 3 pouvoirs.

Résolution n°3 - Le **rappport d'orientation** présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité avec 15 voix dont 3 pouvoirs.

Résolution n°4 - Le **budget prévisionnel** présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité avec 15 voix dont 3 pouvoirs.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 21h30.

A l'issue de la séance, les personnes présentes partagent le verre de l'amitié.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La Présidente : Aurélie GAUTIER

La Vice-présidente: Elodie POTIER